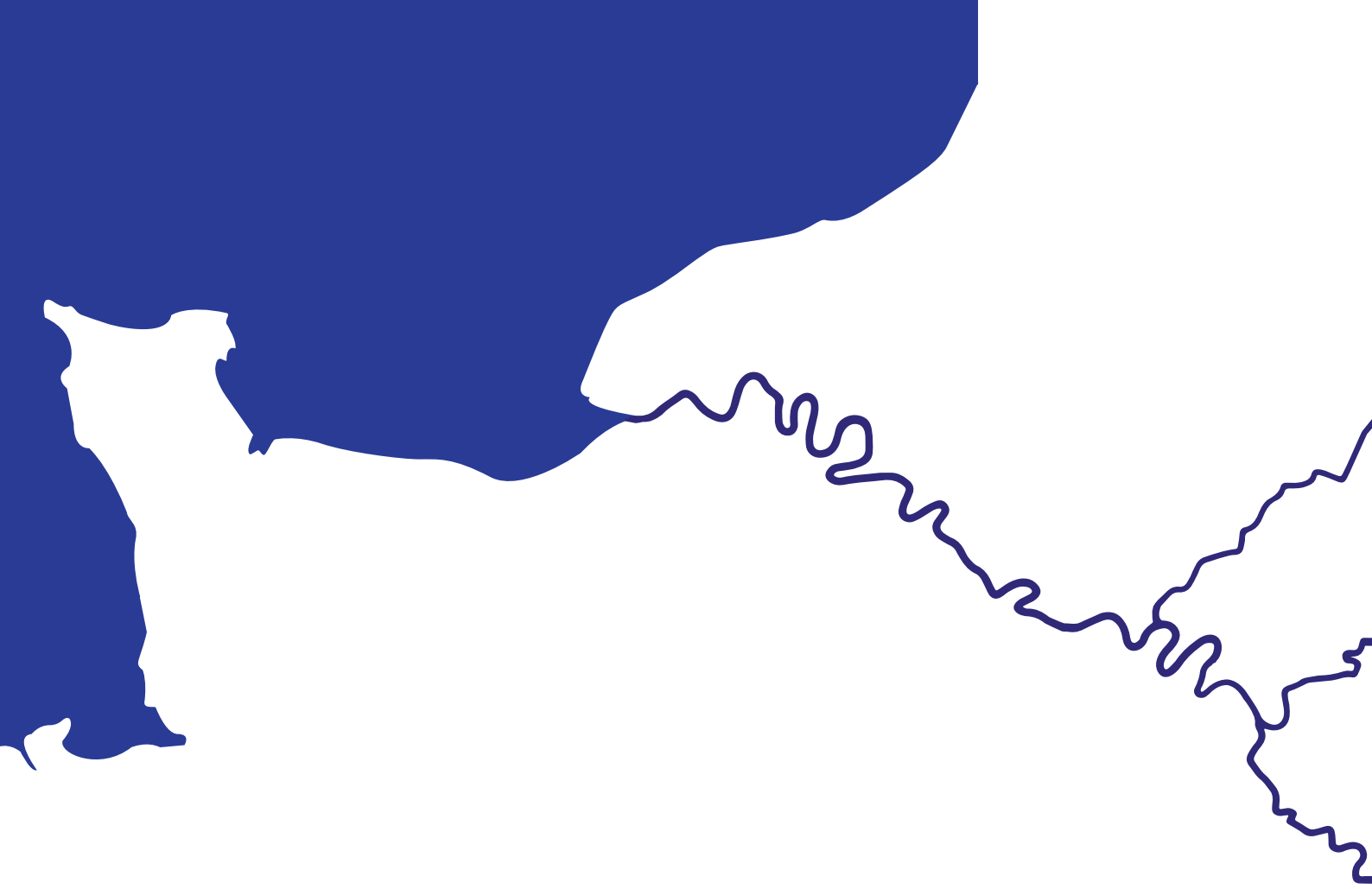

COOPÉRATION DES AGENCES D'URBANISME
APUR I AUCAME I AURBSE I AURH I L'INSTITUT

Vallée de la Seine

RAPPORT D'ACTIVITÉ

BILAN DE L'ACTION DES AGENCES D'URBANISME EN 2023

SOMMAIRE

INTRODUCTION 5

1 FAIRE VIVRE LE CENTRE DE RESSOURCES DE LA VALLÉE DE LA SEINE EN 2023 7

1.1 - Développer une expertise et un socle de connaissances communes 8

1.2 - Répondre collectivement aux sollicitations du comité directeur de la Vallée de la Seine en matière d'études, d'analyse et d'observation 10

1.3 - Organiser une rencontre annuelle pour animer le partenariat et promouvoir une culture commune du territoire et du projet 11

2 PRÉPARER L'ACTION FUTURE DES AGENCES DANS LE CPIER 2024-2027 13

2.1 - La proposition de la coopération des agences d'urbanisme pour le CPIER 2024-2027 14

2.2 - Un dispositif de suivi enrichi 14

2.3 - Un site internet réorganisé 18

Vue depuis Mezy-sur-Seine dans les Yvelines. Sur la gauche, le site de l'usine Renault de Flins ; à l'horizon, la cimenterie de Gargenville. Photo : Aaron/Adobestock.

Introduction

LA VALLÉE DE LA SEINE AU CŒUR DES ENJEUX ÉCONOMIQUES ET ÉCOLOGIQUES DU PAYS

La Vallée de la Seine est un territoire d'envergure internationale unissant deux régions, la Normandie et l'Île-de-France. Avec 7 % de la superficie métropolitaine, 23 % de la population nationale et 24 % des emplois, c'est un territoire de vie, une puissance industrielle, logistique et portuaire de premier ordre ainsi qu'une continuité écologique et paysagère d'importance majeure, confrontée aux enjeux prégnants du changement climatique et de la préservation de la biodiversité. Pour relever conjointement les défis économiques, environnementaux et énergétiques propres à ce territoire, les deux Régions et l'État se sont alliés, en 2015, autour d'un Contrat de plan interrégional visant à coordonner leurs stratégies et investissements.

L'année 2023, consacrée à la préparation de la future contractualisation (2024-2027), a permis aux décideurs de redéfinir les enjeux du territoire (élaboration du schéma stratégique) et les modalités d'action opérationnelle sur celui-ci.

LES AGENCES D'URBANISME, CENTRE DE RESSOURCES DE LA VALLÉE DE LA SEINE

Les cinq agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine (APUR, L'Institut Paris Region, AURBSE, AURH et AUCAME) collaborent depuis 2009 pour accompagner la connaissance et l'action au service de ce grand territoire. Une charte de coopération, signée en 2014, a permis de formaliser ce partenariat inscrit dans la durée.

Par la publication d'études thématiques, l'organisation de rencontres et l'animation d'un dispositif de suivi des évolutions spatiales, les agences ont contribué au fil des ans à mieux faire connaître la Vallée de la Seine et à développer une vision prospective du territoire, fondement essentiel de l'élaboration du schéma stratégique révisé en 2023. Afin d'accompagner la déclinaison opérationnelle de ces ambitions stratégiques, la nouvelle période de contractualisation confirme le rôle de centre de ressources de la Vallée de la Seine (fiche 1.1 du CPIER 2015-2020) et étend les actions d'accompagnement auprès des acteurs du territoire, sur des sites stratégiques (fiche 1.4).

L'INSTITUT PARIS REGION, PILOTE DE LA COOPÉRATION POUR L'ANNÉE 2023

Après le pilotage de l'AURH en 2022, L'Institut Paris Region a assuré la coordination de la coopération des agences d'urbanisme en 2023. La référente au sein de L'Institut était Louise Haran, sous la direction de Sandrine Barreiro. Damien Decelle a coordonné les travaux sur le dispositif de suivi, et Cédric Lavallart les actions de communication relatives au site internet vdseine.fr. En 2024, c'est l'APUR qui reprendra les fonctions de pilotage.

L'année 2023 a été particulière dans la mesure où le programme de travail des agences a consisté simultanément :

- à réaliser les travaux attendus dans le cadre de l'avenant au CPIER 2015-2020 ;
- à préparer la feuille de route des agences dans la prochaine contractualisation, en redéfinissant des outils et modes d'actions qui ont été proposés à l'État et aux Régions, et pour partie déployés. Une partie des travaux n'a pas pu être menée en 2023, compte tenu du décalage du calendrier annoncé pour le schéma stratégique et le CPIER. Ces travaux seront finalisés lorsque les éléments correspondants seront mis à la disposition des agences.

Au total, cinq comités de pilotage de la fiche 1.1 du CPIER ont été organisés en 2023, ainsi qu'un atelier de travail sur les indicateurs du dispositif de suivi et un comité éditorial du site vdseine.fr, réunissant l'État, les Régions et les agences. D'autres réunions et ateliers de travail internes aux agences ont été organisés.

1 FAIRE VIVRE LE CENTRE DE RESSOURCES DE LA VALLÉE DE LA SEINE EN 2023

L'avenant n°3 de prolongation à la convention-cadre 2018-2020 liant l'État, les Régions Île-de-France et Normandie et les cinq agences de la Vallée de la Seine pour la mise en œuvre du CPIER en 2023 prévoit trois orientations majeures :

1. développer une expertise et un socle de connaissances communes ;
2. répondre collectivement aux sollicitations du comité directeur de la Vallée de la Seine en matière d'études, d'analyse et d'observation ;
3. organiser une rencontre annuelle pour animer le partenariat et promouvoir une culture commune du territoire et du projet.

1 | 1

DÉVELOPPER UNE EXPERTISE ET UN SOCLE DE CONNAISSANCES COMMUNES

DISPOSITIF DE SUIVI

- les indicateurs ont été mis à jour et les cartes interactives actualisées (à l'exception des cartes sur les dynamiques de qualité de vie et d'artificialisation pour lesquelles il n'existe pas de données plus récentes) ;
- le dépliant « Les chiffres clés de la Vallée de la Seine », dont la précédente version datait de 2016, a été actualisé avec les données 2023 et repensé avec de nouveaux indicateurs, plus en phase avec les nouveaux enjeux de la Vallée de la Seine. Ce travail sera finalisé début 2024 par L'Institut Paris Region.

ÉTUDES

Cinq synthèses thématiques ont été réalisées, faisant l'état des dynamiques et des enjeux de la Vallée de la Seine sur des problématiques à enjeux, dans le cadre du Sommet de l'Axe Seine :

- Le changement climatique dans la vallée de la Seine, de l'atténuation à l'adaptation ?
- La vallée de la Seine, un territoire d'autonomie énergétique ?
- Quels potentiels et freins à lever pour la multimodalité logistique de la vallée de Seine ?
- Quelles adaptations pour concilier protection des écosystèmes et développement territorial ?
- Quels leviers pour réindustrialiser et décarboner l'industrie de la vallée de la Seine ?

SITE INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX

L'animation du site internet a permis de générer près de 14 000 visites et plus de 30 000 pages vues en 2023, soit une fréquentation stable par rapport à 2022 (15 000 visites, 40 000 pages vues).

Différentes productions des agences ont été mises en ligne en cours d'année :

- Trois vidéos thématiques sur la chaîne Youtube Vdseine (après celle sur la présentation du territoire diffusée en novembre 2022) :
  - La Vallée de la Seine, une économie en transition ;
  - La Vallée de la Seine, un tourisme en transition ;
  - La Vallée de la Seine, une agriculture en transition.
- Chiffres clés sur les émissions de gaz à effet de serre ;
- Portrait statistique comparé ;
- Cinq publications thématiques produites dans le cadre des ateliers préparatoires du quatrième Sommet de l'Axe Seine.

Au-delà des productions des agences des ressources et des informations complémentaires ont été mises en ligne sur le site :

- pour l'École nationale supérieure de paysage de Versailles :
  - Une vidéo de valorisation de l'atelier pédagogique de Rouen à Cergy « Accompagner la transition des paysages de la vallée de la Seine » ;
  - Retour sur le voyage-atelier 2023 « Les paysages de l'industrialisation ».
- l'édition 2023 de l'AMI « Transition écologique et valorisation économique » de l'Ademe.

Évolution de la fréquentation du site internet depuis 2020

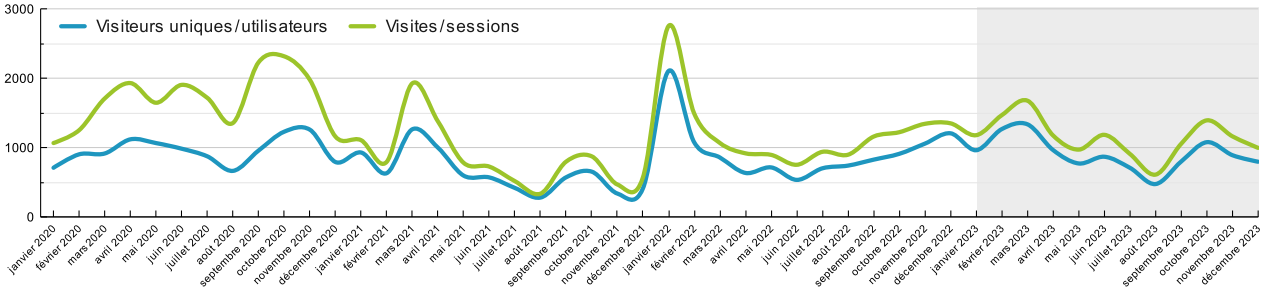

Chiffres de fréquentation du site internet en 2023

	VISITEURS UNIQUES	VISITES	PAGES VUES	DURÉE MOYENNE DES VISITES	TAUX DE REBOND (EN %)
Janvier	966	1 183	3 147	1'59"	66,78
Février	1 271	1 472	3 043	1'10"	70,79
Mars	1 340	1 681	4 491	1'35"	65,38
Avril	969	1 179	2 770	1'36"	66,16
Mai	775	975	2 496	1'43"	63,08
Juin	872	1 188	2 269	3'03"	55,22
Juillet	712	912	1 846	2'57"	55,81
Août	478	614	1 404	2'54"	51,47
Septembre	803	1 059	2 125	2'37"	55,43
Octobre	1 082	1 397	2 656	2'52"	55,91
Novembre	894	1 166	2 173	2'47"	62,09
Décembre	800	1 000	2 000	2'47"	62
Totaux 2023	**10 962**	**13 826**	**30 420**		
Moyenne mensuelle 2023	**914**	**1 152**	**2 535**		**60,84**

Le nombre de visites du site vdseine.fr est plutôt équilibré au cours de l'année, avec un creux correspondant aux congés d'août et des pics en février, mars et octobre correspondant à la mise en ligne de nouveaux contenus.

TOP 5 DES PAGES LES PLUS CONSULTÉES

1. Cartes et données
2. Présentation du territoire
3. Historique de la démarche
4. Carte Décarboner la Vallée de la Seine
5. Portrait statistique comparé de la Vallée de la Seine en France

TOP 5 DES CARTES LES PLUS CONSULTÉES

1. Décarboner la Vallée de la Seine
2. Les migrations pendulaires
3. Webmap* Dynamiques de mobilité
4. Webmap Dynamiques du tissu économique
5. Webmap Les grands projets normands

**Carte interactive*

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Les vidéos produites par la coopération des agences et l'ENSP ont permis d'alimenter la chaîne YouTube Vdseine.

La chaîne en quelques chiffres sur 2023 :

- 1 600 vues ;
- 67 heures de visionnage ;
- Top 3 : Un territoire stratégique (299 vues) ; Accompagner la transition des paysages (240 vues) ; Une économie en transition (163 vues).

Les nouvelles parutions ont été relayées au fil de leur publication sur le compte X Vdseine. Fin décembre 2023, le profil rassemble 1 073 abonnés, soit une stabilité par rapport à décembre 2022.

1 | 2

RÉPONDRE COLLECTIVEMENT AUX SOLLICITATIONS DU COMITÉ DIRECTEUR DE LA VALLÉE DE LA SEINE EN MATIÈRE D'ÉTUDES, D'ANALYSE ET D'OBSERVATION

À la demande du comité directeur, les agences ont réalisé les cartes du schéma stratégique de 2023. Ces cartes ont ensuite été reproduites en intégrant le département de l'Orne, conformément à l'élargissement du périmètre du CPIER.

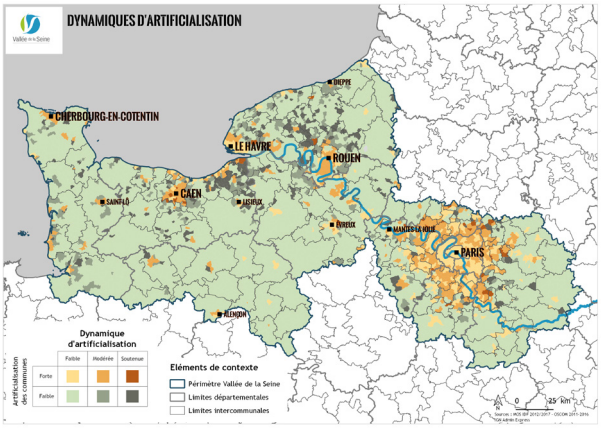

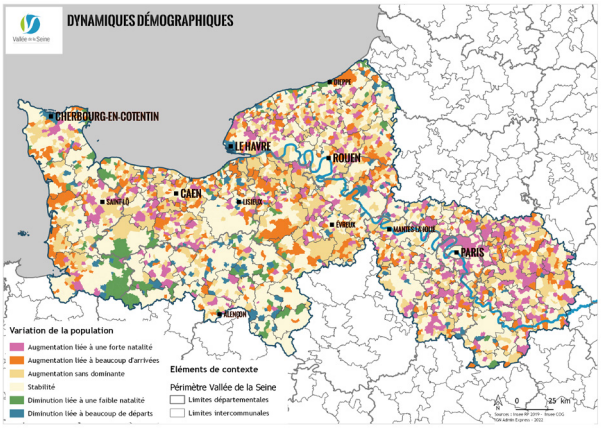

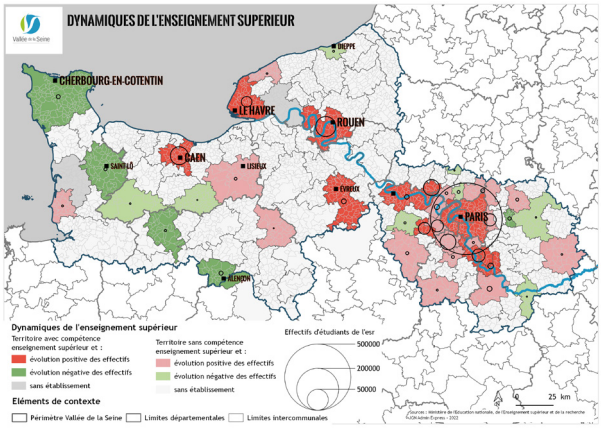

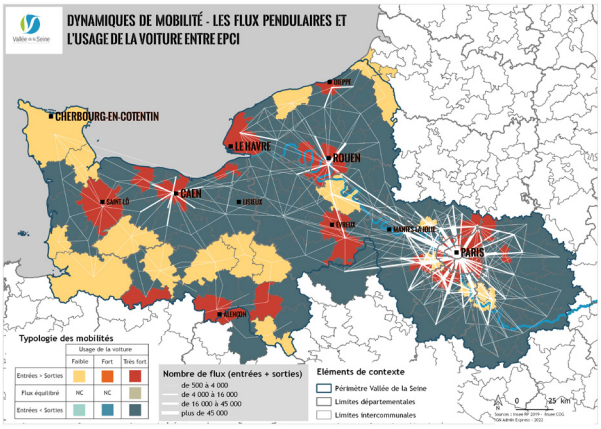

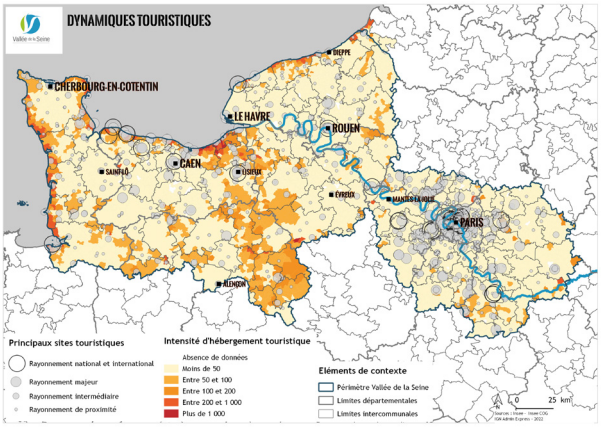

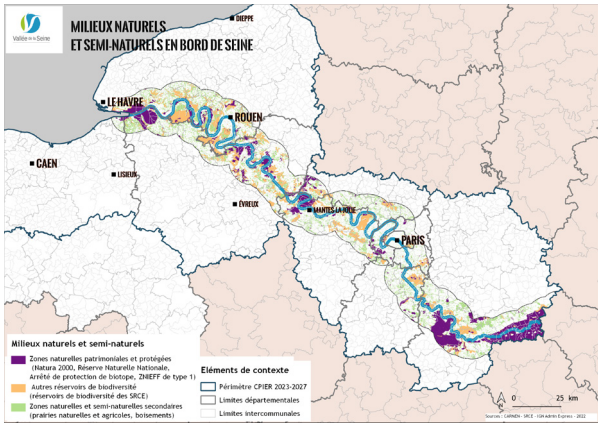

1 | 3

ORGANISER UNE RENCONTRE ANNUELLE POUR ANIMER LE PARTENARIAT ET PROMOUVOIR UNE CULTURE COMMUNE DU TERRITOIRE ET DU PROJET

Quatrième Sommet de l'Axe Seine - 10 octobre 2023 à la Maison de l'Océan à Paris. Une journée de débats entre acteurs franciliens et normands, publics et privés, autour des grands enjeux stratégiques pour l'aménagement, la protection et l'adaptation de la Vallée de la Seine.

Les agences d'urbanisme se sont associées au Journal de l'Axe Seine pour préparer l'édition 2023 du Sommet de l'Axe Seine (deux séries d'ateliers préparatoires puis l'événement à proprement parler, le 10 octobre 2023).

Plus précisément, leur participation a consisté à :

- introduire les groupes de travail thématiques en présentant une synthèse des problématiques et enjeux sur les thèmes définis, et intervenir ensuite dans les discussions à titre d'experts ;
- coconstruire le programme du 10 octobre (les agences sont notamment à l'origine de l'ajout d'une table ronde dédiée aux enjeux de l'aménagement durable) ;
- intervenir lors du Sommet du 10 octobre pour sensibiliser à la nécessité de la prise en compte des dimensions environnementales de la Vallée de la Seine (Sandrine Barreiro, au titre de la coopération des agences).

2 PRÉPARER L'ACTION FUTURE DES AGENCES DANS LE CPIER 2024-2027

S'appuyant sur le bilan des actions et outils déployés dans le cadre du CPIER 2015-2020 et sur la volonté de l'État et des Régions de confirmer les fonctions de centre de ressources des agences d'urbanisme tout en en renforçant la portée opérationnelle, la coopération a mené en 2023 une réflexion approfondie sur ses outils et modes d'action, afin d'en améliorer la pertinence et l'utilité dans la prochaine contractualisation. Les agences se sont notamment réunies pour un séminaire participatif le 26 juin 2023 à Caen.

Cette réflexion, menée de concert avec les partenaires du CPIER, a abouti à :

- une proposition formalisée d'intervention dans le prochain CPIER ;
- la livraison d'une maquette de site internet avec une arborescence totalement renouvelée et une ergonomie améliorée ;
- une matrice d'indicateurs considérablement étoffée et réorganisée.

2 | 1

LA PROPOSITION DE LA COOPÉRATION DES AGENCES D'URBANISME POUR LE CPIER 2024-2027

Les agences ont formalisé une proposition d'intervention en deux axes :

- alimenter et faire connaître le centre de ressources de la Vallée de la Seine (publication de 12 synthèses thématiques, actualisation annuelle des indicateurs et chiffres clés du site, animation du site internet et communication) ;
- accompagner, aux côtés des partenaires de l'ingénierie, l'élaboration de solutions d'aménagement durable dans des territoires démonstrateurs.

Cette proposition a été partagée avec les établissements publics fonciers des deux régions ainsi qu'avec l'École nationale supérieure de paysage de Versailles. Des contacts ont également été pris avec les antennes régionales du Cerema, dans l'objectif de créer des synergies. La proposition des agences d'urbanisme reste à arbitrer par la DIDVS et les Régions, notamment au regard des propositions formulées en parallèle par les autres partenaires de l'ingénierie. Ses modalités de déclinaison dans le programme de travail 2024-2027 des agences sont dès lors à préciser.

2 | 2

UN DISPOSITIF DE SUIVI ENRICHI

Afin de mieux suivre les évolutions du territoire, en lien avec les objectifs du CPIER, les indicateurs du dispositif de suivi ont été réinterrogés et complétés. À partir des 11 cartes thématiques interactives qui valorisent aujourd'hui le dispositif de suivi, l'objectif de la refonte a été :

- de combler les lacunes existantes sur certaines thématiques ;
- de mieux intégrer les indicateurs des partenaires, afin de faire du site vdseine.fr une plateforme de référence pour l'accès aux données sur le territoire ;
- de davantage valoriser la richesse des indicateurs suivis chaque année, notamment au moyen de chiffres clés plus facilement accessibles depuis les pages thématiques du site.

Colonne vertébrale du dispositif de suivi et du site internet réorganisé, une liste de thématiques stratégiques a été proposée et discutée avec l'État et les Régions. Celle-ci a pour objectif de mieux identifier et communiquer sur les grands objectifs socles du CPIER.

Au total, une matrice de 143 indicateurs a été proposée sur l'ensemble de ces thématiques. Si la grande majorité relève de données qui peuvent être obtenues sans difficulté, une autre partie nécessitera un travail d'exploration qui devra être échelonné au fil des prochaines années.

En complément, les indicateurs clés sur la Vallée de la Seine qui ne correspondent pas directement aux objectifs stratégiques du CPIER (démographie, dynamiques résidentielles, etc.) restent accessibles via des cartographies interactives en ligne, qui continueront d'être mises à jour.

AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	Sobriété foncière
	Préservation de la biodiversité et des milieux naturels
	Risques naturels et adaptation au changement climatique
	Connaissance et évolution des paysages
MOBILITÉS DES PERSONNES ET DES MARCHANDISES	Logistique
	Mobilités durables
ÉCONOMIE, R&D, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	Industrie et risques technologiques
	Transition énergétique et décarbonation
	Transition agricole et alimentaire
	Innovation, recherche et formation
	Développement touristique et culturel
	Développement numérique

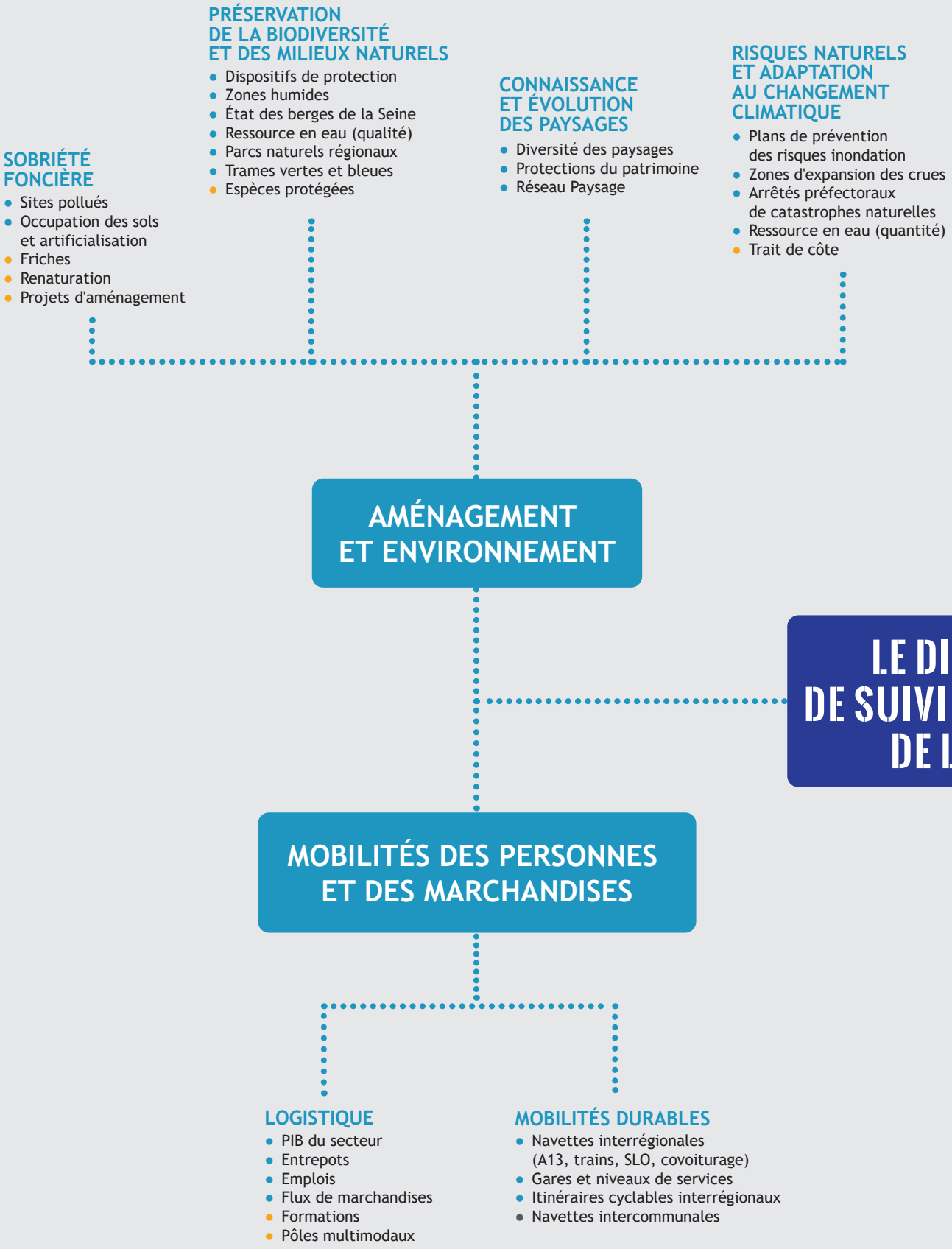
SOBRIÉTÉ FONCIÈRE
Sites pollués
Occupation des sols et artificialisation
Friches
Renaturation
Projets d'aménagement
PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DES MILIEUX NATURELS
Dispositifs de protection
Zones humides
État des berges de la Seine
Ressource en eau (qualité)
Parcs naturels régionaux
Trames vertes et bleues
Espèces protégées
CONNAISSANCE ET ÉVOLUTION DES PAYSAGES
Diversité des paysages
Protections du patrimoine
Réseau Paysage
RISQUES NATURELS ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
Plans de prévention des risques inondation
Zones d'expansion des crues
Arrêtés préfectoraux de catastrophes naturelles
Ressource en eau (quantité)
Trait de côte
AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT
LE DISP
DE SUIVI DE
DE LA
MOBILITÉS DES PERSONNES ET DES MARCHANDISES
LOGISTIQUE
PIB du secteur
Entrepots
Emplois
Flux de marchandises
Formations
Pôles multimodaux
MOBILITÉS DURABLES
Navettes interrégionales (A13, trains, SLO, covoiturage)
Gares et niveaux de services
Itinéraires cyclables interrégionaux
Navettes intercommunales
Nouveaux indicateurs
Nouveaux indicateurs nécessitant un travail d'exploration
Indicateurs actuels du dispositif de suivi

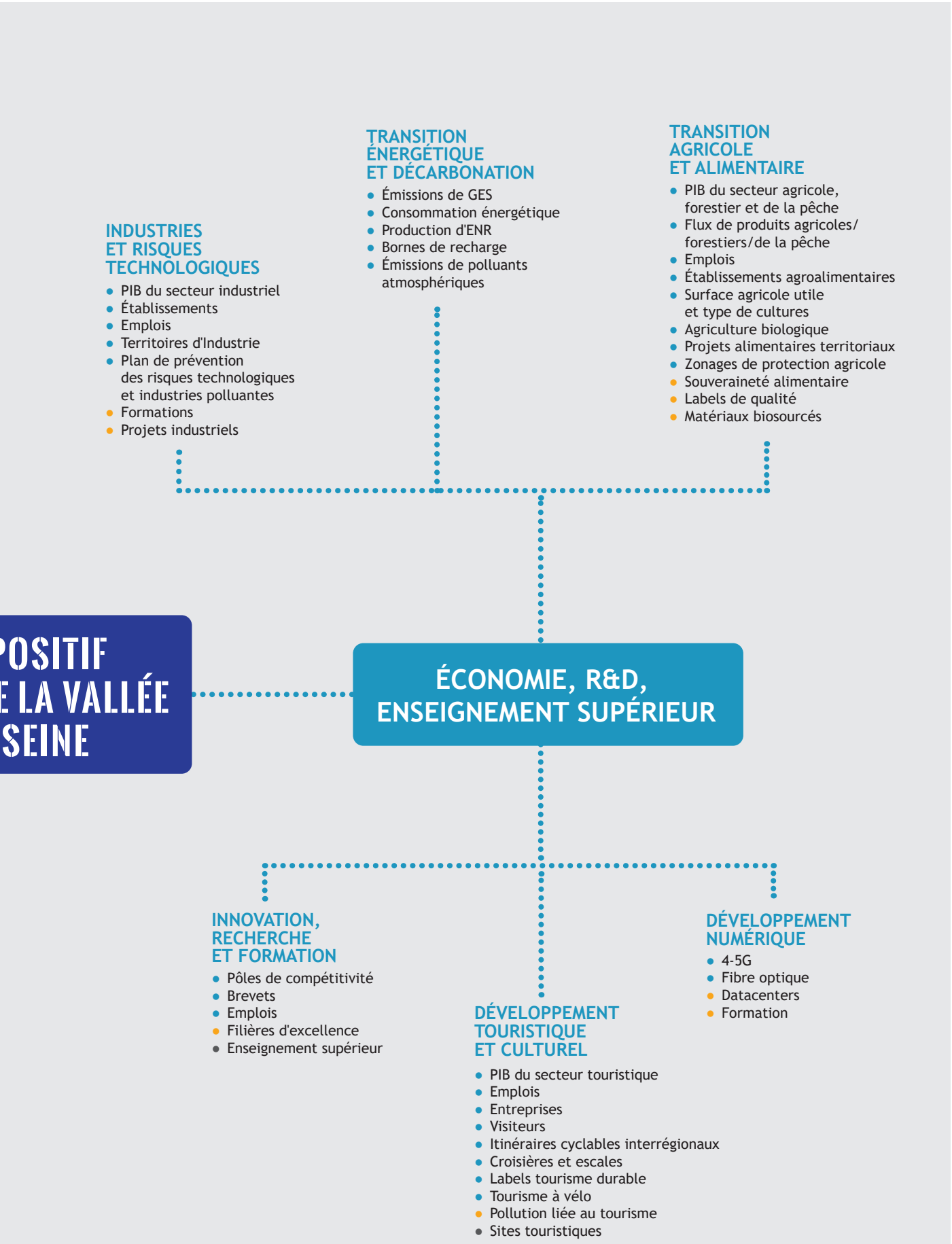
INDUSTRIES ET RISQUES TECHNOLOGIQUES
PIB du secteur industriel
Établissements
Emplois
Territoires d'Industrie
Plan de prévention des risques technologiques et industries polluantes
Formations
Projets industriels
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET DÉCARBONATION
Émissions de GES
Consommation énergétique
Production d'ENR
Bornes de recharge
Émissions de polluants atmosphériques
TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE
PIB du secteur agricole, forestier et de la pêche
Flux de produits agricoles/ forestiers/de la pêche
Emplois
Établissements agroalimentaires
Surface agricole utile et type de cultures
Agriculture biologique
Projets alimentaires territoriaux
Zonages de protection agricole
Souveraineté alimentaire
Labels de qualité
Matériaux biosourcés
POSITIF
E LA VALLÉE
SEINE
ÉCONOMIE, R&D, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
INNOVATION, RECHERCHE ET FORMATION
Pôles de compétitivité
Brevets
Emplois
Filières d'excellence
Enseignement supérieur
DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET CULTUREL
PIB du secteur touristique
Emplois
Entreprises
Visiteurs
Itinéraires cyclables interrégionaux
Croisières et escales
Labels tourisme durable
Tourisme à vélo
Pollution liée au tourisme
Sites touristiques
DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE
4-5G
Fibre optique
Datacenters
Formation

2 | 3

UN SITE INTERNET RÉORGANISÉ

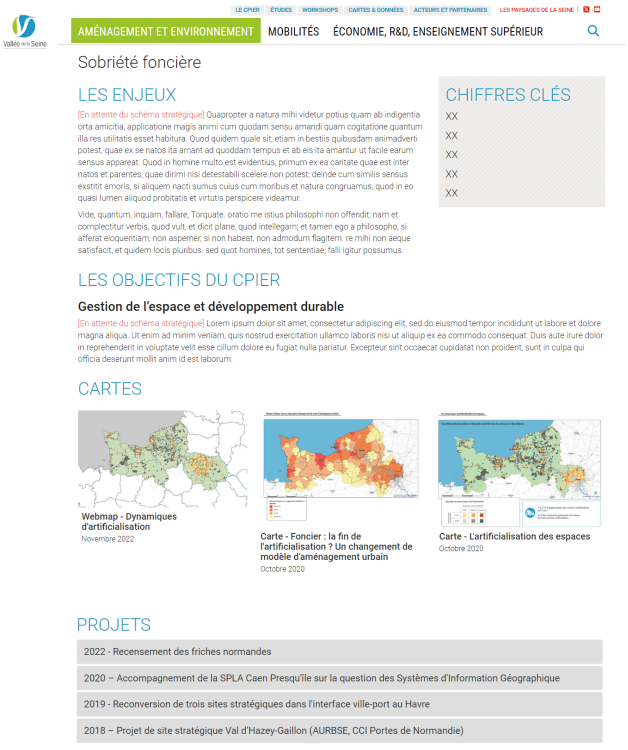

Le site internet vdseine.fr a été réorganisé :

- avec un portrait de territoire en page d'accueil afin de rendre plus accessibles les informations clés sur le territoire ;
- par entrées thématiques, afin de communiquer plus clairement sur les grands objectifs du CPIER (chiffres clés, enjeux, projets soutenus) ;
- avec un agenda collaboratif et un encart dédié aux dispositifs de soutien aux porteurs de projets, dont la mise à jour reposera sur les contributions des Régions et de l'État.

Une maquette test du site internet a été livrée (vdseine.fr/test). Si certains contenus ont pu être proposés à ce stade (les rubriques de l'en-tête de site notamment), d'autres, à commencer par les pages thématiques, nécessitent la connaissance du schéma stratégique pour être produites, or celui-ci n'a pas pu être communiqué aux agences en 2023. Un travail de renseignement de ces pages reste donc à réaliser, lorsque le schéma stratégique sera rendu disponible. L'objectif reste de pouvoir préparer une version complète du site en amont de la signature du CPIER, afin de pouvoir la mettre en ligne et communiquer au moment opportun.

APUR - Atelier parisien d'urbanisme
15 rue Jean-Baptiste Berlier, 75013 Paris
01 83 97 64 00
www.apur.org/fr

AUCAME - Agence d'urbanisme
de Caen Normandie Métropole
21 rue de la Miséricorde, 14000 Caen
02 31 86 94 00
www.aucame.fr

AURBSE - Agence d'Urbanisme
de Rouen et des Boucles de Seine et Eure
101 Boulevard de l'Europe, 76100 Rouen
02 35 07 04 96
www.aurbse.org

AURH - Agence d'urbanisme Le Havre -
Estuaire de la Seine
4 quai Guillaume le Testu, 76600 Le Havre
02 35 42 17 88
www.aurh.fr

L'INSTITUT PARIS REGION
15 rue Falguière, 75015 Paris
01 77 49 77 49
www.institutparisregion.fr

Avec le soutien de :

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Région îledeFrance

RÉGION NORMANDIE

Ce document a été élaboré par la coopération des agences d'urbanisme en 2023
dans le cadre du dispositif de suivi des dynamiques territoriales de la Vallée de la Seine
financé par l'État et les Régions Normandie et Île-de-France
dans le cadre du contrat de plan inter-régional pour la Vallée de la Seine.

Éditeur : Coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine - 12/2023 - Réalisation : L'Institut Paris Region